



# Compte Rendu CGT

## 2<sup>ème</sup> réunion

### *Participation et Intéressement*

Jeudi 11 avril 2019 s'ouvrait la 2<sup>ème</sup> réunion de négociation sur le renouvellement de notre accord de participation et d'intéressement.

Record battu pour cette négociation, 20 minutes montre en main : le temps d'un acte d'une pièce de théâtre magistralement orchestrée par la direction générale et la CFDT.

**Cet acte de 20mn aura surtout permis à la CFDT de trouver une porte de sortie pour ne pas avoir à se positionner sur la revendication CGT d'une répartition à part égale de la participation et de l'intéressement.**

**Les grands discours sur la justice sociale entendue récemment sur la répartition de dotations des comités d'entreprise ont été bien rapidement oubliés.**

La Direction générale a annoncé les 2 possibilités pour cette négociation :

- Soit de reconduire les accords existants,
- Soit de renégocier les accords en y intégrant un plafond au montant global de la participation (aujourd'hui sans limite), ainsi que de déduire les bénéfices exceptionnels non liés directement à Dassault Aviation (par exemple les pénalités SAFRAN et les dividendes des actions THALES).

La CFDT et la CGC se sont donc vite trouvées inspirées de vouloir signer rapidement la reconduction de l'accord actuel.

La CFDT vous expliquera, en « grande responsable », qu'elle a une nouvelle fois « sauvé » la participation et l'intéressement.

Retenez simplement que ces 20 minutes correspondent au temps de débat qu'ont accordé ces 2 organisations syndicales pour obtenir plus de justice sociale et permettre d'améliorer la situation de la majorité des salariés...

La proposition CGT d'un partage à part égales de l'enveloppe de **Participation + intéressement** permettrait pourtant que chaque salarié perçoive **16 000€** au titre de l'année **2018** : Un chiffre en hausse pour 70% de l'effectif !

**Les accords ont été signés jeudi 11 avril en fin de réunion alors qu'il était encore prévu une négociation le 18 avril !!**

**La CGT dénonce une nouvelle fois cette injustice sociale criante qui aurait pu être corrigée lors de cette négociation.**

Argenteuil, mardi 16 avril 2019